



## **FDFFA ne participera pas à la manifestation #NousToutes du 24 novembre prochain, organisée pour la Journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes**

Depuis sa fondation, notre association s'est fixé le but de combattre les violences faites aux femmes et en particulier celles faites aux femmes porteuses de handicap. 80 % d'entre elles subissent des violences graves et en particulier des violences sexuelles.

Quelle qu'en soit la forme, la prostitution est une des plus terribles violences pratiquées par les hommes contre les femmes. Celles en état de handicap sont en première ligne, surtout celles porteuses de handicap psychique ou mental. Pour FDFFA, il est inacceptable de tolérer comme normal le « viol consenti permanent », sous la contrainte de la misère, du terrorisme proxénète et de cette lèpre mentale qui poussent les hommes proxénètes à acheter le droit à leur misérable jouissance dans le corps de leurs victimes.

Même si son application reste quasi formelle, la loi d'Avril 2016\* représente un réel progrès sur la route de l'abolition de la prostitution. Depuis la honte et le délit ont changé de camp.

Nous ne pouvons pas nous joindre à une manifestation qui supporte dans ses rangs la présence de personnes réclamant l'abrogation de cette loi pour le plus grand profit du proxénétisme et niant outrageusement le quotidien destructeur des victimes de la prostitution. Nous ne pouvons pas nous joindre à ces personnes qui ne respectent pas la liberté d'expression, musèlent la parole de leurs contradicteurs et les agressent.

Nous ne serons donc pas avec vous le 24 Novembre.

\* Loi 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées